

XI

COMITE TECHNIQUE DE MICROBIOLOGIE
PARASITOLOGIE, ENTOMOLOGIE MEDICALE

PRESENTATION PAR M. GERMAIN

Ont pris part à cette réunion tous les membres élus du Comité Technique de MICROBIOLOGIE, PARASITOLOGIE, ENTOMOLOGIE MEDICALE présents à ces journées d'études : MM. CARNEVALE, COZ, EOZAN, FREZIL, GERMAIN, PHILIPPON, SECHAN, ainsi que M. MOUCHET, Président sortant de ce Comité. MM. BRENGUES et QUILLEVERE, que leurs obligations administratives ont tenu éloignés de ces journées avaient adressé à M. GERMAIN une procuration en foi de laquelle ils sont solidaires des propositions faites à l'unanimité au cours de cette réunion.

DECLARATION DU COMITE TECHNIQUE DE MICROBIOLOGIE, PARASITOLOGIE,
ENTOMOLOGIE MEDICALE SUR LE ROLE DES DISCIPLINES PAR RAPPORT AUX
AXES-PROGRAMMES

Le Comité de MICROBIOLOGIE, PARASITOLOGIE, ENTOMOLOGIE MEDICALE s'est constamment attaché à définir ses options programmatiques en sorte qu'elles répondent à la demande sociale exprimée par les pays en voie de développement à travers les Assemblées Mondiales de la santé. Ainsi a-t-il été conduit à mettre au premier rang de ses préoccupations ceux des objets d'étude relevant de sa compétence que l'O.M.S. considère comme prioritaires en matière de Maladies Tropicales. Cette organisation internationale, tout autant que les états hôtes et les organisations régionales ont apporté un constant soutien politique et financier à ces actions.

La réalisation de ces dernières s'est le plus souvent déroulée en dehors des structures de l'ORSTOM, dans un contexte à la fois pluri-disciplinaire et polyorganismes. La polydisciplinarité manifestée dans les axes-programmes correspond donc tout à fait à l'approche dès longtemps pratiquée par notre Comité vis-à-vis de ses objets d'étude. Il nous paraît important de souligner ainsi le caractère évident de notre adhésion à leur principe.

L'instance appelée à représenter à l'avenir chaque discipline (ou groupe de discipline comme c'est le cas dans notre section) nous paraît devoir intervenir à plusieurs niveaux :

1. Elle veille à la valeur scientifique du travail de recherche, lui assurant un niveau internationalement compétitif.

2. Elle organise et anime une activité de réflexion et d'échange favorable à la création scientifique. Elle assure les techniciens et chercheurs des soutiens matériel et moral qui leur sont nécessaires.
3. Elle a charge d'organiser également la formation des travailleurs scientifiques et se doit entre autres de créer les conditions d'une formation permanente.
4. Elle contribue à gérer la carrière scientifique des techniciens et chercheurs relevant de sa compétence.
5. Mais en outre, il nous paraît indispensable qu'elle intervienne directement, au niveau des axes-programmes, tant dans l'élaboration du contenu scientifique et technique des programmes de recherches que dans l'évaluation de leurs résultats. Il convient qu'elle soit institutionnellement représentée dans l'instance présidant aux destinés de l'axe-programme.

En ce qui concerne la constitution des Commissions Scientifiques le voeu est émis qu'elles répondent aux normes suivantes :

1. Les membres appartenant à l'ORSTOM sont élus par les techniciens et chercheurs
2. Les membres non élus sont des personnalités scientifiques de haute compétence et connues pour l'intérêt qu'elles vouent au développement de l'ORSTOM. Ces personnalités sont nommés par la Direction Générale en tenant grand compte des propositions qui lui sont faites par les membres élus.
3. Une fois constituée, la Commission Scientifique se donne un Président choisi parmi ses membres.

CHOIX DES AXES-PROGRAMMES

De façon évidente, la quasitotalité des actions des disciplines représentées par le Comité Technique de MICROBIOLOGIE, PARASITOLOGIE MEDICALE prendront place dans l'axe n° 6 : Indépendance Sanitaire.

D'autres options sont prises dans l'axe n° 3 : Sociosystèmes urbains (épidémiologie urbaine).

D'autres sont susceptibles de l'être de façon sporadique dans les axes n° 1 : Eco et Sociosystèmes terrestres et n° 2 : Ecosystèmes aquatiques.

DESIGNATION D'UN BUREAU PROVISOIRE

Les membres élus résidant en France n'étant qu'au nombre de deux, il est proposé que Jean MOUCHET, à qui le Comité Technique de MICROBIOLOGIE, PARASITOLOGIE, ENTOMOLOGIE MEDICALE est redevable d'un inépuisable dévouement et de l'essor actuel de ses programmes, soit appelé à siéger dans ce bureau. La composition s'en énonce comme suit :

M. GERMAIN, Secrétaire
J. COZ
J. MOUCHET

Les membres élus du Comité Technique de MICROBIOLOGIE, PARASITOLOGIE, ENTOMOLOGIE MEDICALE renouvellent le souhait de voir, dans le cadre des futures structures de l'Office, leur collègue Jean MOUCHET appelé à faire à nouveau bénéficier l'ORSTOM de ses vastes compétences et de sa force d'animation scientifique.

Compte-rendu
des journées d'études
de l'O.R.S.T.O.M.

Paris, 6-10 Juillet 1982

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE MER